



# EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AVEC LES ÉLUS  
DU GROUPE DE LA GAUCHE COMBATIVE, COMMUNISTE ET REPUBLICAINE

## 1 MILLION DE PLUS CHAQUE ANNÉE POUR NOS POMPIERS



Le Conseil départemental a validé la nouvelle convention de soutien du Département apporté au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Elle acte notamment une augmentation annuelle d'1 Million d'€ jusqu'en 2028, alors que la précédente prévoyait une hausse de la contribution départementale de 300.000 €. Il y avait donc bel et bien un problème de sous-financement comme les élus communistes l'ont souvent dénoncé.

« C'est clairement la reconnaissance que, contrairement à ce qui nous a souvent été rétorqué, les élus communistes ont vu juste », comme Laurent Jacques l'a souligné avant de soutenir cet effort et d'assurer les sapeurs-pompiers du total soutien des élus de la Gauche combative dans leur mobilisation contre « le mauvais projet de réforme des retraites que veut nous imposer le gouvernement ».

### FAIRE DE LA SEINE-MARITIME UN DÉPARTEMENT INCONTOURNABLE, PLUTÔT QUE DE LE TRANSFORMER EN SIMPLE AGENCE DE L'ÉTAT !



« Alors qu'Emmanuel Macron prépare probablement la fin des départements, les Conseils départementaux doivent agir en dehors des cadres qui lui sont imposés par les politiques gouvernementales, afin de devenir incontournables.

Si certains l'ont compris en expérimentant des réponses nouvelles, en dépassant leurs compétences habituelles, en innovant, en agissant avec audace, d'autres comme malheureusement celui de la Seine-Maritime se transforment de plus en plus en simple agences de l'État, dociles, se contentant de mettre en place des guichets d'aides. Il faut d'urgence changer de cap ». Telle est la conviction des élus de la Gauche combative, communiste et républicaine, exprimée une nouvelle fois par Nicolas Langlois lors de l'examen du budget départemental, le 24 mars.

Un budget qu'ils n'ont pas voté, regrettant notamment qu'aucune de leurs propositions argumentées lors du débat d'orientations budgétaires le mois dernier, n'ait été retenue, ni même étudiée. Un peu comme si la droite pensait détenir la vérité absolue, toute seule. Pourtant le puissant mouvement social contre sa réforme des retraites et l'impasse dans lequel se retrouve son projet, devrait l'inciter à plus d'ouverture d'esprit...

Ce Conseil du 24 mars a également traité de la baisse des moyens d'enseignement dans les collèges, du logement social, de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, du développement des contrats aidés, du soutien aux investissements des communes ou encore de l'aide à l'acquisition de vélo électrique... et bien sûr de la réforme des retraites !

Alban Bruneau n'a pu y participer, à peine arrivé il a dû repartir pour Gonfreville l'Orcher afin d'apporter son soutien et celui de ses camarades du groupe, aux travailleurs en grève sur la raffinerie de Normandie mobilisés contre les réquisitions du Préfet.

Toutes les vidéos et textes des interventions des élus du groupe lors du Conseil départemental du 24 mars sont disponibles en ligne à partir du lien : <http://departement.elus76.com>



GAUCHECOMBATIVE.76@GMAIL.COM



06.83.77.60.65



HTTP://DEPARTEMENT.ELUS76.COM



# EN DIRECT !

## DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 24 MARS 2023

### AVEC LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE

RETOUR DES CONTRATS AIDES :  
**« IL A EU DU PIF  
ÉDOUARD ! »**



Le Conseil départemental a décidé d'accroître le nombre de contrats aidés financés par le Département et l'État en faveur des bénéficiaires du RSA.

Tout en rappelant les réserves que suscitent ces contrats, et les garanties qui doivent les accompagner en faveur des bénéficiaires, Sophie Hervé a rappelé que les premières décisions du gouvernement Macron/Philippe avaient consisté à les réduire drastiquement... D'où la hausse du chômage et de la précarité qui avait suivi cette décision.

« Il a eu du pif Edouard » a ironisé Sophie Hervé avant, sur le même ton, de noter le décalage entre certaines paroles et la réalité des actes :

« Plus de 12.000 bénéficiaires du RSA en Seine-Maritime pour 600 contrats : avant de pouvoir remettre tout le monde au boulot comme l'affirment certains, il va falloir changer de braquet... ».

## UN BUDGET DE « PETITS PAS » QUI NE REPOND NI AUX URGENCES SOCIALES, NI À LA CRISE DU POUVOIR D'ACHAT !

« A force de vouloir faire croire que tout le monde ferait la même chose que vous, au nom de la bonne gestion nécessaire, au lieu de reconnaître qu'un budget de 2 Milliards d'euros c'est avant tout des choix politiques, ça n'intéresse plus personne ».

C'est ainsi que Nicolas Langlois a réagi à la présentation du budget départemental 2023 par le vice-président en charge des finances en mode un tantinet donneur de leçons. Ce dernier qualifiant de « démagogue » les propositions des autres groupes formant le Conseil.

Pourtant comme l'a rappelé Nicolas Langlois : « Lorsque les crises se succèdent avec leur lot de conséquences de plus en plus fortes dans la vie des gens, faire de son mieux ne suffit plus, il faut agir avec audace et volontarisme pour résoudre les problèmes à la racine.



Or, ce budget est celui des petits pas, il est docile vis-à-vis des politiques gouvernementales qui font tant de mal. Nous estimons qu'il n'est pas à la hauteur des urgences et des crises qui sévissent et qui abîment, qu'il gère la galère au lieu d'y remédier ».

Pour changer les choses, le groupe de la Gauche combative a pourtant développé nombre de propositions dont aucune n'a été reprise dans ce budget qui, au passage, ne parle pas une seule fois dans sa présentation du pouvoir d'achat :

- Ouvrir les **dispositifs départementaux d'aides de solidarité individuelle**, et le **Fonds de Solidarité Logement**, aux salariés modestes qui galèrent parce qu'aujourd'hui disposer d'un salaire ne suffit plus et ne met pas à l'abri de la galère ;
- Couvrir par le Département 100% des **coûts générés par l'inflation pour les EHPAD** ;
- Expérimenter un **service public des AESH** et un **service public de l'aide à domicile** pour sécuriser les emplois et doter ces professionnels d'un vrai statut ;
- Travailler à un **revenu minimum d'autonomie pour les jeunes** parce qu'un tiers vivent en dessous du seuil de pauvreté ;
- Entendre les revendications légitimes exprimées par les travailleurs sociaux de la **protection de l'enfance** mobilisés face à la dégradation des conditions d'exercice de leur métier ;
- Prendre la **gestion directe des fluides des collèges** et réviser leurs **dotations de fonctionnement** pour que les équipes gagnent en sérénité ;
- Compléter les guichets d'**aides départementales aux communes** pour soutenir leurs investissements, par des mesures exceptionnelles ;
- Mettre en place un **programme de lutte contre le non recours aux droits** parce qu'il alimente la pauvreté ; Un tiers des foyers pouvant accéder à un accompagnement financier de solidarité en sont privés actuellement, souvent faute d'information ou perdus dans les méandres de la dématérialisation ;



# EN DIRECT !

## DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 24 MARS 2023

### AVEC LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE

## COUVRIR 100% DE L'INFLATION POUR LES EHPAD



Jamais deux sans trois : La proposition du groupe de la Gauche combative pour que le Département couvre 100% de l'inflation que subissent les EHPAD et les résidences autonomie, n'ayant pas été entendue par la Droite lors du Conseil de fin d'année, pas plus que lors du débat d'orientations budgétaires en février, Joachim Moysse est revenu à la charge au cours de l'examen du budget : **« Parce que les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux ont déjà bien assez de missions essentielles à couvrir pour ne pas les mobiliser outre mesure sur la recherche de financement pour payer leurs factures et assurer les salaires. Déjà que pour trouver des personnels soignants sur les postes ouverts, c'est le parcours du combattant, alors pas la peine d'en rajouter ».**

Dans sa réponse, la vice-présidente en à l'action sociale a dit que le Département n'était pas prêt pour estimer l'impact de l'inflation par établissement, et qu'il maintenait donc le réexamen de ses financements au mois de juin. Elle a reconnu que 80% des établissements se trouvent actuellement en déficit.

## EN FINIR AVEC LES POLITIQUES HOSTILES À L'ENCONTRE DU LOGEMENT SOCIAL



Comme chaque année, le Conseil départemental prenait connaissance du rapport d'activités d'Habitat 76. Les éléments n'ont pas manqué pour attester des conséquences négatives produites par les politiques gouvernementales à l'encontre du logement social, comme Christine Morel a pu en faire l'analyse : **« Il est évident qu'au-delà des effets Covid, Habitat 76 comme les autres bailleurs sociaux payent cash les conséquences de la loi ELAN comme des autres politiques hostiles au logement social de la part de l'équipe de la Macronie. Face aux enjeux sociaux et écologiques, les offices publics de l'Habitat tirent la sonnette d'alarme en raison d'un désengagement massif de l'État ».**

**« Dans notre pays, 4 millions de personnes, soit 6% de la population sont mal logées. Près d'un million n'ont pas de domicile personnel, 2,4 millions vivent dans un habitat dégradé et, dans nos communes populaires, nous enregistrons des milliers de demandes de logements sociaux non satisfaites ».**

Elle a également rappelé que **« dans la crise actuelle du pouvoir d'achat qui oblige à choisir parfois entre payer son loyer ou se soigner, remplir le réservoir ou remplir le frigo, les locataires auraient pu être épargnés par les hausses de loyers, comme le réclament des associations telles que la CNL. C'est une décision que le gouvernement aurait du prendre ».**

## AIDES AUX COMMUNES : UNE OCCASION MANQUÉE

Le Conseil a revisité les dispositifs départementaux de soutien aux investissements des communes. **« Si des efforts ont été consentis en cette année particulière marquée par une forte baisse des investissements communaux »** comme l'a souligné Laurent Jacques, il a regretté que la réponse apportée à leurs difficultés ne soit pas à la hauteur de la crise qu'elles subissent :

**« Dans le contexte si dégradé qu'affrontent nos communes, nous aurions souhaité que ce dispositif sorte de sa logique des petits pas pour prendre à bras le corps le problème. Comment ? Nous avons exprimé plusieurs pistes concrètes que vous avez rejeté :**

- Doubler les pourcentages de prise en charge quand il s'agit d'isolation thermique, de performance énergétique (passer de 30% à 60%).
- Renforcer le soutien aux villes moyennes, pour dé plafonner le nombre de projets soutenus par année dans les villes de plus de 5.000 habitants.
- Inscrire des bonus quand la commune ou l'équipement a des fonctions de centralité.
- Accompagner particulièrement le territoire dieppois et celui de la vallée de la Bresle, dans le cadre de l'EPR et du grand chantier pour les investissements structurants.
- Soutenir les projets d'investissements inscrits dans les conventions Action Cœur de Ville ou Petites villes de demain.
- Accentuer l'effort pour les équipements sportifs et culturels que les communes ont du mal à assumer en raison de leurs difficultés budgétaires, les piscines en particulier.

**En cette année 2023, nous savons tous que nos dispositifs de cofinancement des investissements communaux par le Département seront moins appelés, c'était l'occasion pour agir fortement en dépassant la simple logique de guichets qui attendent le chaland. Parce que pour nombre de communes, elles manquent de sous... "**



# EN DIRECT !

## DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 24 MARS 2023

### AVEC LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE

## POUR UNE PRIME VÉLO POUR TOUS !

En 2022 le Conseil a voté une aide à l'acquisition de vélo électrique : 400 € sous condition de ressources et 200 € sans condition de ressource, pour 1.650 bénéficiaires. Le Conseil du 24 mars a décidé de doubler l'objectif en 2023 en attribuant 3.400 aides de plus.

Laurent Jacques a soutenu cette délibération, non sans quelques bémols...



« Il faut une répartition géographique de cette aide, elle ne doit pas servir en priorité de compensation aux contraintes de la ZFE dans l'agglomération rouennaise. Les habitants du reste du territoire ne sauraient se contenter des miettes.

De plus, même si le cyclisme se conçoit parfois sous la forme d'une course de vitesse, il ne faut pas conditionner cette aide au « premiers présentés, premiers servis ». Le besoin d'acquiescer un vélo électrique peut survenir à tout moment de l'année pour se rendre au travail, sur son lieu d'études ou de loisirs. Le doublement du montant alloué va dans le bon sens, mais pourquoi le plafonner ? »

Il en a aussi profité pour dénoncer de nouveau une aberration écologique : l'obligation de bitumer les pistes cyclables pour pouvoir prétendre à une subvention du Département !

## APPELÉ À SE MOBILISER CONTRE LA BAISSSE DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT DANS LES COLLÈGES : LE PRÉSIDENT BELLANGER GARDE LE SILENCE



Par la procédure des questions orales, le groupe a tenu à ouvrir la séance du Conseil départemental par une alerte sur la baisse des moyens d'enseignement accordés par le ministère aux collèges de Seine-Maritime. C'est Séverine Botte qui est intervenue, en pressant le Président Bellanger à agir.

« Situation inédite qui souligne l'ampleur des difficultés auxquelles nos collèges publics sont confrontés : le 17 février dernier, 11 parlementaires de Seine-Maritime ont co-signé un courrier au ministre pour lui demander de reconsidérer le niveau de Dotation Globale Horaire (DHG) affectée aux collèges de notre Département.

Plusieurs députés et sénateurs qui soutiennent le gouvernement se sont associés à cette démarche, mettant en avant les grandes difficultés du corps enseignant qui n'aura pas les moyens d'assurer correctement ses missions si le niveau actuel de DHG n'est pas corrigé.

**Ils alertent sur des conditions d'apprentissage dégradées pour des élèves qui verront mécaniquement leurs choix d'options restreints et leurs classes surchargées.**

Voici encore un bel exercice de contorsion entre l'objectif affiché par le ministre d'agir en faveur des collèges et la réalité de ses actes. En même temps, le gouvernement n'est plus à une contradiction près...

**Pour la rentrée 2023, la Seine-Maritime ne connaîtra pas de baisse d'effectifs, 215 collégiens supplémentaires sont même annoncés. Pourtant, ses collèges vont perdre des heures d'enseignants. Or la situation est déjà bien tendue.**

Le premier degré est lui aussi touché avec des fermetures de classes dans des écoles où les effectifs sont stables, et des refus d'ouverture de postes dans des écoles aux classes déjà bien chargées. On dédouble certes des Grandes sections, CP et CE1 y compris hors REP, mais on reporte sur les autres classes le poids de ces dédoublements en poussant certaines à accueillir des doubles voire des triples niveaux. Et on s'étonne ensuite comme le Ministre l'a regretté que des élèves arrivent au collège sans avoir le niveau requis...

Depuis le début de l'année, de nombreux conseils d'école et d'administration alertent, votent des motions, dénoncent des baisses de moyens en démontrant leurs conséquences. De nombreux maires interviennent. Les élus de notre groupe sont mobilisés sur nos cantons, comme nous l'imaginons d'autres collègues sur les leurs.

**Dans ces conditions Monsieur le Président, vous qui co-présidez le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, nous vous avons trouvé bien silencieux et timoré face à ces situations. Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de vous engager fortement et d'engager pleinement notre Conseil départemental pour agir auprès du Ministre afin que l'ambition affichée en Seine-Maritime en faveur des collèges ne se limite pas aux bâtiments ? »**

**Le Président du Conseil départemental, Bertrand Bellanger, n'a pas voulu répondre à cette interpellation en séance malgré l'urgence à agir, il y répondra par écrit d'ici... le mois de juin, date du prochain Conseil départemental, comme le règlement intérieur le lui permet...**



GAUCHECOMBATIVE.76@GMAIL.COM



06.83.77.60.65



HTTP://DEPARTEMENT.ELUS76.COM